La société emploie du personnel administratif (secrétaires, commerciaux, comptables…) et des experts techniques (appelés du personnel productif).

La société est divisée en départements techniques. Par exemple : Système d’information, réalité virtuelle, informatique embarqué…

Quand un client fait une demande de mission (demande d’intervention d’experts), un des commerciaux de la société transfère la demande au département technique le plus approprié.

Le responsable du département recherche les experts qualifiés disponibles dans son département. Si personne n’est disponible ou si personne ne dispose des qualifications nécessaires, il peut:

* Demander à *d’autres responsables de département* d’envoyer un ou plusieurs de ses collaborateurs
* Rechercher *des experts externes*

Les qualifications demandées peuvent concerner des aspects techniques (avec une indication du nombre d’années d’expérience requis) et/ou les langues (parlé, lu, écrit)

Après la sélection des personnes qui travailleront sur la mission, le client est informé à propos:

* Des personnes qui travailleront sur la mission (noms)
* Leurs qualifications
* Les dates de début et de fin plausibles de la collaboration de chacune des personnes

Il est nécessaire de mémoriser toutes les missions que la société accepte (date de la demande, date de début de la mission, informations concernant le client, le type de mission, …) ainsi que des informations concernant les personnes ayant travaillé sur la mission (de ../../.. à ../../.. ).

Chaque mois, les experts qui ont travaillé sur une ou plusieurs missions doivent envoyer un rapport d’activité à leur responsable de département (signalant le nombre d’heures travaillés au cours du mois sur chacune des missions).

Un responsable qui reçoit un rapport d’activité qui signale un nombre d’heures sur une mission dont il n’a pas la charge doit transmettre les informations nécessaires au responsable concerné.

Le responsable du département en charge de la mission peut alors facturer le temps passé sur la mission au client.